



# L'AVENIR ?

C'EST LÀ QUE JE VAIS  
PASSER LE RESTE DE MA VIE

*Charles J. Küstering*



[www.ademe.fr/bretagne](http://www.ademe.fr/bretagne)

**DOSSIER DE PRESSE**  
2016

## // L'ADEME BRETAGNE EN BREF

### CARTE D'IDENTITÉ EN BREF BUDGET

## // TROIS GRANDES PRIORITÉS POUR UNE BRETAGNE EXEMPLAIRE

### I- LE BÂTIMENT, MOTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Contexte régional
- Accompagner la montée en compétence des professionnels du bâtiment
- Accompagnement des particuliers : zoom sur les Espaces INFO->ÉNERGIE
- Déploiement des Plateformes Locales de Rénovation de l'Habitat (PLRH)

### II- ADAPTER LA POLITIQUE « DECHETS » VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE ET L'ECONOMIE DE RESSOURCES

- Economie circulaire : un modèle d'avenir ?
- Territoires Zéro Déchet Zéro Gaspillage (ZDZG)
- Focus sur l'appel à projets « Économie circulaire en Bretagne »
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Poursuivre le déploiement des installations de méthanisation

### III- MAINTENIR LE DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION DE LA CHALEUR RENOUVELABLE

- Structurer les différentes filières (bois énergie, solaire thermique, réseaux de chaleur...)

## // UN ENGAGEMENT ACTIF AUPRES DES TERRITOIRES ET DE SES ACTEURS ECONOMIQUES

### I- DES DEMARCHES INTEGREES AU TERRITOIRE

- CEP, Conseil en Énergie Partagé
- Les politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire, des leviers de développement durables des territoires (AEU)

### II- DES PARTENARIATS ACTIFS AVEC LES ACTEURS ECONOMIQUES

- La charte Objectif CO2, les transporteurs s'engagent
- Voyager en Bretagne sans ma voiture
- Focus sur le pacte électrique breton
- 

### III- UN NOUVEAU DISPOSITIF D'AIDES FINANCIERES

## // SENSIBILISATION, FORMATION ET PARTAGE D'EXPERTISE

### I- LES MODULES DE FORMATION

### II-GUIDE ET LETTRE D'INFORMATION POUR SENSIBILISER PROFESSIONNEL ET GRAND PUBLIC

#### CONTACT PRESSE :

Anne-Claire LOAËC - Tel : 02 99 65 05 47 - Port : 06 30 85 32 11 – [ac.loaec@agence-release.com](mailto:ac.loaec@agence-release.com)

## // L'ADEME BRETAGNE

### CARTE D'IDENTITÉ

- **Nom** : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.
- **Statut** : Établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle conjointe des ministères en charge de [l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie](#) et de [l'Enseignement supérieur et de la Recherche](#).
- **Date de création** : 1992, à l'initiative des Pouvoirs publics.
- **Missions** : L'ADEME participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'**environnement**, de l'**énergie** et du **développement durable**. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.
- **Nos 4 métiers**



Par l'animation  
et le financement  
de la recherche  
et de l'innovation



Par l'information  
et la sensibilisation  
des publics



Par l'expertise  
et l'élaboration d'outils  
et de méthodes



Par le biais d'aides  
directes à la concrétisation  
des projets et  
la mobilisation de moyens  
financiers publics et privés

- **Une Direction régionale Bretagne...**

La Direction régionale Bretagne, chargée de gérer les moyens financiers mis à sa disposition, organise son action sur les quatre départements bretons avec les trois priorités suivantes :

- **engager tous les acteurs du territoire dans le Plan de rénovation énergétique de l'habitat (PREH) :**
  - en mobilisant les ingénieries, notamment les Espaces Info->Énergie,
  - en lançant des plateformes locales de rénovation énergétique du bâtiment ;
- **adapter la politique « déchets » vers l'économie circulaire et l'économie de ressources :**
  - en mobilisant les partenaires régionaux et acteurs du territoire,
  - en priorisant les valorisations matière et organique ;
- **maintenir le développement de la production de la chaleur renouvelable : bois énergie, solaire thermique, réseaux de chaleur, méthanisation.**

#### CONTACT PRESSE :

Anne-Claire LOAËC - Tel : 02 99 65 05 47 - Port : 06 30 85 32 11 – [ac.loaec@agence-release.com](mailto:ac.loaec@agence-release.com)

## EN BREF

# ADEME Bretagne

2015-2016

### BUDGET

26,4 M € en 2015

28,4 M € en 2016



**19** territoires bretons engagés dans le  
Plan Climat Énergie Territorial

**21** projets engagés en  
Recherche et Développement

La Bretagne, **3<sup>e</sup>** région en nombre de participations à des  
appels à projets.

**14** Territoires ZDZG



**23** collaborateurs  
Ingénieurs, gestionnaires, chargés de mission...

**4** programmes  
transversaux

### 3 PÔLES



Énergie/changement  
climatique



Déchets et économie  
circulaire



Soutien  
et accompagnement

**19** Espaces  
**INFO → ÉNERGIE**



**70**

modules de formation  
organisés en 2015

**800**

professionnels formés  
par an

[www.ademe.fr/bretagne](http://www.ademe.fr/bretagne)

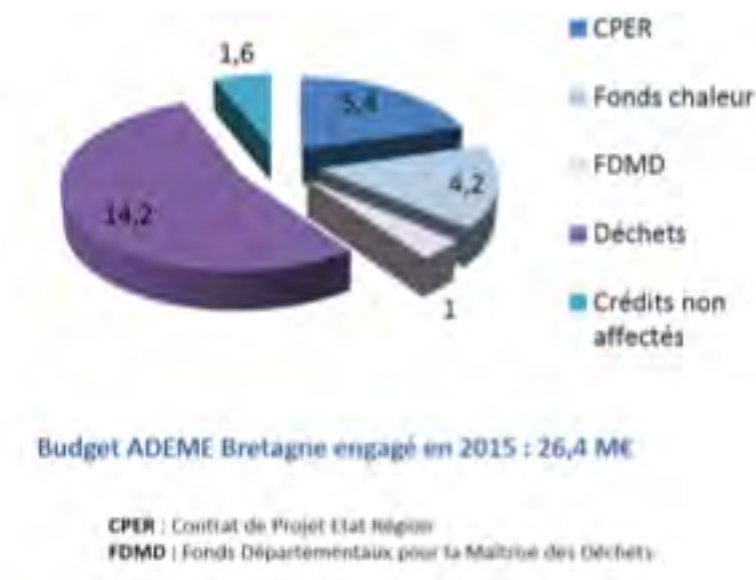
### CONTACT PRESSE :

Anne-Claire LOAËC - Tel : 02 99 65 05 47 - Port : 06 30 85 32 11 – [ac.loaec@agence-release.com](mailto:ac.loaec@agence-release.com)

## BUDGET

L'ADEME Bretagne met en place un important dispositif financier pour accompagner la transition énergétique.

### ▪ 2015



Le budget engagé par l'ADEME Bretagne en **2015** a été de **26,4 M€** dont notamment 14,2 M€ sur le Fonds déchets, 5,4 M€ sur le Plan éco-énergie Bretagne (CPER) et 4,2 M€ sur le Fonds chaleur.

### ▪ 2016

**Budget global : 28,4 M€ dont :**

- **2,15 M€ pour le bâtiment**
- **15,75 M€ pour la politique déchets/Economie circulaire**
- **8,25 M€ pour le développement de la production de la chaleur renouvelable**

Le budget prévisionnel **2016** de **28,4 M€**, accorde une part prépondérante réservée au Fonds Chaleur. L'économie circulaire, une priorité pour la région représente le financement le plus important de l'ADEME avec un budget programmé de 15,75 M€. A noter que pour le nouveau contrat Etat/Région, la part de l'ADEME Bretagne au titre de la Transition Énergétique et Écologique (TEE) est de **5,4 M€/an**.

#### CONTACT PRESSE :

Anne-Claire LOAËC - Tel : 02 99 65 05 47 - Port : 06 30 85 32 11 – [ac.loaec@agence-release.com](mailto:ac.loaec@agence-release.com)

## // DES ENJEUX PRIORITAIRES POUR UNE BRETAGNE EXEMPLAIRE

Pour l'année 2016, la direction régionale de l'ADEME a conforté ses trois priorités thématiques engagées en 2015 :

- contribuer à l'objectif de rénovation énergétique des bâtiments en Bretagne
- adapter la politique « déchets » vers l'économie circulaire et l'économie de ressources
- maintenir le développement de la production de chaleur renouvelable

### I- Le bâtiment, moteur de la transition énergétique

➔ **Budget alloué : 2,15 M € (budget ADEME)**

#### ▪ Contexte régional

**La rénovation énergétique du bâtiment est l'une des priorités de l'ADEME Bretagne.** En effet, le secteur du bâtiment (résidentiel et tertiaire) est responsable de 23 % des émissions de gaz à effet de serre sur la région, et de 45 % des consommations énergétiques. Le territoire doit donc se positionner parmi les pionniers de la transition énergétique de manière à **soutenir l'activité dans le bâtiment, accroître les compétences et accélérer l'innovation en matière de performance énergétique.**

L'habitat régional se caractérise par un important parc résidentiel représenté par des maisons individuelles (77 %) et dont 53 % ont été construites avant 1975, année de la première réglementation thermique. **La rénovation énergétique du parc est donc une priorité prise en compte** dès 2014 par l'ADEME Bretagne et ses partenaires.

Pour opérer cette mutation, l'État, le Conseil régional et l'ADEME **déploient une mobilisation d'envergure de tous les acteurs bretons en faveur de l'habitat durable dans le cadre du Plan Bâtiment durable Bretagne.** L'objectif est **la rénovation de 45 000 logements bretons par an à l'horizon 2020, ce qui représente un volume d'emplois estimé à 15 000 salariés.**

Aider au financement des travaux permet à terme d'alimenter l'activité des entreprises du bâtiment du territoire, de maintenir et de développer des compétences et emplois locaux

Au niveau national, le Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PREH), lancé par le gouvernement en septembre 2013 propose des **aides financières nouvelles** ou renforcées pour les travaux de rénovation des particuliers, dont 36 M€ apportés par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) pour les ménages plus modestes, **un accompagnement personnalisé des propriétaires, et prévoit de structurer la filière pour s'appuyer sur des artisans formés à l'expertise certifiée.**

#### CONTACT PRESSE :

Anne-Claire LOAËC - Tel : 02 99 65 05 47 - Port : 06 30 85 32 11 – [ac.loaec@agence-release.com](mailto:ac.loaec@agence-release.com)

## ▪ Accompagner la montée en compétences des professionnels du bâtiment



La mobilisation de tous les acteurs bretons concernés est forte sur le sujet de la transition énergétique, notamment auprès des professionnels du bâtiment pour qui les travaux de rénovation représentent un véritable levier économique pour la filière bretonne, synonyme d'emplois.

**FEEBAT : un dispositif national pour accompagner la montée en compétence des professionnels.**

Il s'agit d'appréhender les techniques performantes de rénovation énergétique afin d'apporter des solutions simples à mettre en œuvre et de donner une vision globale au process de rénovation.

### LABELLISATION RGE

La mise en œuvre d'aides financières a permis à des PME bretonnes de se positionner sur le marché de la rénovation énergétique des bâtiments. Elles sont appelées à s'engager dans des démarches de certification ou de qualification, pour être labellisées « **Reconnu Garant de l'Environnement** » (RGE) et ainsi faire valoir leur expertise et leurs compétences en terme de rénovation énergétique.

### Chiffres clés

A fin septembre 2015, 3 707 entreprises bretonnes étaient labellisées RGE (822 dans les Côtes-d'Armor, 946 dans le Finistère, 1 113 en Ille-et-Vilaine et 826 dans le Morbihan). La Bretagne est bien placée puisqu'elle est la 3<sup>e</sup> région française en nombre de professionnels qualifiés, soit 16 % des entreprises du BTP.

### PRAXIBAT : UN DISPOSITIF ADEME DE FORMATION SPECIFIQUE POUR LE BATIMENT

L'ADEME et ses partenaires ont mis au point un dispositif de formation spécifique à destination des professionnels du bâtiment, baptisé Praxibat, afin qu'ils puissent participer à la transition énergétique. Il s'agit de former les TPE/PME pour qu'elles se voient attribuer la mention « Reconnu garant de l'environnement » (RGE).



Dédié à « l'apprentissage par la pratique du geste », ce dispositif :

- met à disposition des lycéens, apprentis, demandeurs d'emploi de la filière **des plateaux techniques de travaux pratiques** de proximité dans différents domaines technologiques (performance énergétique des parois opaques, ventilation, éclairage, énergies renouvelables [bois énergie, solaire thermique et solaire photovoltaïque]),
- organise **des formations de formateurs** des professionnels de bâtiment,
- propose **des formations aux professionnels** du bâtiment.

### CONTACT PRESSE :

Anne-Claire LOAËC - Tel : 02 99 65 05 47 - Port : 06 30 85 32 11 – [ac.loaec@agence-release.com](mailto:ac.loaec@agence-release.com)

- A ce jour, Praxibat, propose 20 plateaux techniques dont 12 opérationnels, implantés dans 14 villes bretonnes (*carte disponible sur demande au service presse*)
- 2 formateurs référents et 30 formateurs plateaux
- Plus de 700 professionnels formés

▪ **Accompagnement des particuliers : zoom sur les Espaces INFO→ÉNERGIE**



Afin de sensibiliser et informer le public de façon neutre et gratuite, l'Etat, l'ADEME et la Région Bretagne co-financent 19 Espaces **INFO→ÉNERGIE** (EIE) sur l'ensemble du territoire.

En lien avec les collectivités locales, les EIE sont hébergés par des organismes diversifiés et poursuivent tous le même objectif de sensibilisation et de conseil des particuliers en matière d'économies d'énergie.

Au sein de chaque Espace **INFO→ÉNERGIE**, des conseillers sont à la disposition du public pour répondre **gratuitement et en toute objectivité** aux questions portant sur la qualité environnementale des bâtiments, le choix des matériaux, le choix et le coût des énergies, les énergies renouvelables, le chauffage, l'entretien des chaudières, la régulation, l'isolation thermique et acoustique, la ventilation, les gestes au quotidien pour faire des économies d'eau et d'électricité, les réglementations, les avantages fiscaux et les aides financières.

Les particuliers y ont aussi la possibilité d'y trouver une documentation variée avec des guides pratiques et des brochures sur la construction, l'isolation thermique, les énergies renouvelables et les aides financières.

**A noter** que des fiches pratiques sur ces mêmes sujets sont aussi téléchargeables pour le grand public sur le site du réseau des Espaces **INFO→ÉNERGIE** de Bretagne (<http://www.bretagne-energie.fr>)

CHIFFRES CLÉS POUR 2015

- En 2015 (au 30/10), les Espaces **INFO→ÉNERGIE** bretons ont recensé près de 12 000 sollicitations de particuliers (par téléphone, en direct ou via le site internet).
- Les demandes de ces derniers concernaient principalement les projets de rénovation (93%) et des informations sur les aides financières existantes (52%).
- Pour 58% des particuliers, l'EIE a contribué à la prise de décision pour les travaux lourds (construction et rénovation).

**Pour développer l'information des particuliers et accompagner leur projet de rénovation (diagnostics énergétiques, montage financier), l'Etat, l'ADEME et la région ont décidé de mettre en place sur le territoire breton des « Plateformes Locales de Rénovation de l'Habitat ».**

**CONTACT PRESSE :**

Anne-Claire LOAËC - Tel : 02 99 65 05 47 - Port : 06 30 85 32 11 – [ac.loaec@agence-release.com](mailto:ac.loaec@agence-release.com)



## ▪ Déploiement des Plateformes Locales de Rénovation de l'Habitat (PLRH)

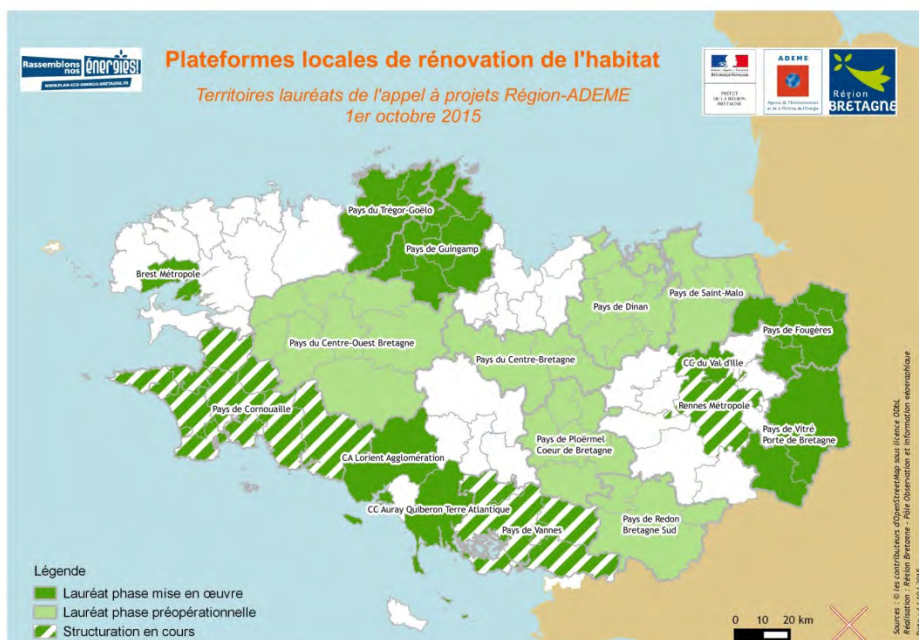
Le Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PREH) a pour ambition la rénovation de 45 000 logements bretons par an à l'horizon 2020, contre 8 000 logements actuellement. Pour accélérer et amplifier cette mutation, l'Etat, l'ADEME et la Région vont poursuivre en 2016 le déploiement de Plateformes Locales de Rénovation de l'Habitat (PLRH). Point d'information et de contact avec les particuliers et les professionnels, il s'agit d'un levier essentiel de la réalisation du plan.

Réparties sur l'ensemble du territoire breton d'ici 2020, ces PLRH ont pour objectifs de :

- mobiliser les structures et acteurs publics et privés pour atteindre les objectifs de rénovation énergétique des logements du territoire en cohérence avec les objectifs nationaux ;
- assurer l'accompagnement des particuliers qui souhaitent diminuer la consommation énergétique de leur logement et compléter le dispositif des Points rénovation info service (PRIS).
- contribuer à la structuration de l'offre des professionnels du bâtiment et à leur qualification (déploiement du signe RGE - reconnu garant de l'environnement) ;
- engager le secteur bancaire et mobiliser les financements publics et les mécanismes de marché (CEE, etc.) pour proposer une offre de financement adéquate.

L'ADEME et la Région soutiennent le développement des plateformes. A ce jour, 9 sont opérationnelles, 4 en cours de finalisation, 6 en études. Parmi les plateformes déjà implantées, celles de Saint-Brieuc et Brest présentent des résultats encourageants. La PLRH Saint-Brieuc (Vir'Volt ma maison) a permis d'établir 2 300 contacts avec des particuliers, accompagner 700 projets, traiter 250 dossiers et permettre la concrétisation de 136 projets (entre 2013 et 2015).

Quant à la PLRH de Brest, ce sont 374 diagnostics réalisés, 187 dossiers engagés, 140 dossiers aboutis permettant une économie moyenne de 45% sur les consommations d'énergie.



### CONTACT PRESSE :

Anne-Claire LOAËC - Tel : 02 99 65 05 47 - Port : 06 30 85 32 11 – [ac.loaec@agence-release.com](mailto:ac.loaec@agence-release.com)

## II- Adapter la politique « déchets » vers l'économie circulaire et l'économie de ressources

➔ Budget alloué : 15,75 M€

### ▪ L'économie circulaire, un modèle d'avenir ?

La consommation croissante des ressources et les impacts environnementaux qu'elle entraîne nécessitent un changement de modèle économique. **L'économie circulaire** s'oppose au modèle linéaire classique (extraire - produire - consommer - jeter) et propose un nouveau modèle économique plus global. Un enjeu régional et sociétal qui tend à innover « autrement » afin de retrouver l'équilibre entre croissance et préservation des ressources naturelles, de plus en plus limitées.

La Bretagne présente des atouts (façade maritime, poids de la filière agroalimentaire...) qui la prédisposent à être un territoire pilote de l'économie circulaire. **L'ADEME Bretagne souhaite promouvoir cette démarche positive et nécessaire auprès des collectivités et entreprises dans le cadre du Plan National de Prévention des Déchets 2014-2020.** Ce plan a pour ambition de rompre progressivement le lien entre la croissance économique et la production de déchets. L'ADEME Bretagne, au delà des soutiens financiers apportés à travers le Fonds déchets, a intensifié en 2015 son travail d'animation et de communication autour de trois axes :

- Prévention de la production durable de déchets,
- Consommation responsable et gestion/valorisation du recyclage,
- Soutien de projets innovants.

Une transition qui est déjà bien implantée sur le territoire breton avec de nombreux appels à projets nationaux et régionaux mis en place à destination des collectivités et des entreprises. **Patrick Even**, en charge du Pôle Déchets et Économie circulaire, se félicite de l'impulsion bretonne des acteurs économiques et des collectivités bretonnes : « *Les territoires bretons s'impliquent de plus en plus et les projets se multiplient. La Bretagne est une région qui s'inscrit dans des approches territoriales* ».

Toutes les collectivités qui s'étaient engagées en 2009, pour 5 ans, dans des programmes locaux de prévention, ont atteint leur objectif de réduire d'au moins 7% les quantités d'ordures ménagères et assimilées sur leurs territoires.

### ▪ Territoires Zéro Déchet Zéro Gaspillage (ZDZG)

Depuis le 1<sup>er</sup> appel à projets Zéro Déchet Zéro Gaspillage (ZDZG) lancé en 2014, 14 territoires bretons rassemblant 1,8 millions d'habitants s'engagent dans une démarche volontaire et participative qui implique les acteurs du territoire : entreprises, associations, citoyens.

#### CONTACT PRESSE :

Anne-Claire LOAËC - Tel : 02 99 65 05 47 - Port : 06 30 85 32 11 – [ac.loaec@agence-release.com](mailto:ac.loaec@agence-release.com)

### Les lauréats ZDZG bretons 2015 :

- Dinan Communauté
- Communauté de Communes Pays de Redon
- SMICTOM d'Ille-et-Rance
- SMICTOM des Forêts
- SMICTOM Sud Est Ille et Vilaine
- Communauté de communes Blavet Bellevue Océan
- Vannes Agglomération
- Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer



### // MISE EN APPLICATION DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE- FOCUS SUR TROIS INITIATIVES //

#### ▪ TERRITOIRES ZDZG – FOCUS SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BLAVET BELLEVUE OCÉAN//

Lauréate 2015 de l'appel à projets Zéro Déchet Zéro Gaspillage, la CCBBO souhaite ancrer sa politique des déchets dans un schéma d'économie circulaire. Elle s'engage ainsi à :

- Réduire de 10 % des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) en 2020 par rapport à 2010.
- Réduire les déchets verts accueillis en déchèterie.
- Augmenter le taux de valorisation de l'ensemble des déchets de la CCBBO.
- Réduire les déchets non dangereux et non inertes admis en installation de stockage.
- Stabiliser le coût hors taxes par habitant de la gestion des déchets.

Dans ce cadre, elle a lancé en 2015 plusieurs opérations avec la chambre régionale des métiers, « Vague Bleue », « Récup'acteurs » qui proposent aux professionnels des actions spécifiques.

#### ▪ LE COMPTOIR DU REEMPLOI DE LORIENT AGGLOMERATION

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, Lorient Agglomération s'engage à proposer des solutions alternatives au tout jetable et à l'enfouissement. De cette volonté est né, le Comptoir du réemploi. Des objets pouvant être réutilisés, devenus inutiles pour leurs propriétaires, sont collectés dans les Points réemploi aménagés en déchèterie (hors Cléguer et Groix). Ils sont ensuite acheminés au Comptoir du réemploi où ils sont revalorisés par des personnes en parcours d'insertion socio-professionnel et mis en vente dans cet espace dédié de 1 000 m<sup>2</sup> situé à Caudan. Une initiative économique pour tous, qui réduit notre impact sur l'environnement et est créatrice d'emplois.

#### ▪ SODICOME, UNE ENTREPRISE EXEMPLAIRE SOUTENUE PAR L'ADEME BRETAGNE

Spécialisée dans la collecte des Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI) en diffus ou hospitalier, la société SODICOME a reçu le soutien de l'ADEME Bretagne pour créer une unité de tri de matière à Saint-Gilles (35). Jusqu'à présent, les DASRI étaient stérilisés puis incinérés. Avec sa nouvelle unité de tri, la société SODICOME sera en mesure de séparer les différents plastiques destinés au recyclage et de produire un combustible solide de récupération.

### CONTACT PRESSE :

Anne-Claire LOAËC - Tel : 02 99 65 05 47 - Port : 06 30 85 32 11 – [ac.loaec@agence-release.com](mailto:ac.loaec@agence-release.com)

### ▪ Focus sur l'appel à projets « économie circulaire en Bretagne »

L'ADEME Bretagne lance jusqu'au 26 février 2016 un appel à projets « Économie Circulaire en Bretagne ». Celui-ci vise le développement d'équipements performants et innovants de gestion de déchets, d'actions de prévention et de mutualisation en matière d'évitement ou de valorisation des déchets par les acteurs économiques de la région.

- **Plusieurs thématiques sont concernées** : éco-conception ; écologie industrielle et territoriale ; déchets du BTP ; recyclage et valorisation ; prévention, économie de la fonctionnalité.
- **Budget alloué par l'ADEME Bretagne** : 2 M€

> Plus d'infos : <http://www.bretagne.ademe.fr/actualite/appels-projets>

### ▪ Lutter contre le gaspillage alimentaire

**150 000 tonnes de nourriture, c'est ce que représente le gaspillage alimentaire chaque année en Bretagne.** Fort de ce constat, l'ADEME Bretagne a souhaité réagir et lancer des actions afin de réduire le gaspillage alimentaire en y associant de nombreux acteurs de la chaîne alimentaire (producteurs, distributeurs, restauration collective et privée).

L'ADEME Bretagne a accompagné en partenariat avec la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt), les initiatives régionales de lutte contre le gaspillage alimentaire (82 K€ en 2015). Un appel à projets va être à nouveau lancé en 2016 pour aider de nouveaux projets.

L'ADEME met également à disposition des entreprises (engagées dans une démarche de réduction de leurs déchets) un outil de calcul des coûts réels liés à la gestion des déchets alimentaires.

### ▪ Poursuivre le déploiement des installations de méthanisation

La méthanisation est une réponse concrète et pertinente sur les plans climatiques (régulation des émissions de gaz à effet de serre) et énergétiques (alternative à la raréfaction des ressources fossiles).

Si les projets de méthanisation peuvent être portés par des collectivités ou des entreprises agro-alimentaires, en Bretagne se sont surtout des exploitations agricoles qui développent ce type de projets.



Malgré un important soutien, la filière connaît un ralentissement depuis 2014 mais les perspectives 2016 sont encourageantes avec la parution de nouveaux tarifs d'achats de l'électricité.

- En 2015, l'ADEME Bretagne a financé le Plan Méthanisation Agricole à hauteur de 5,960 M€
  - 7 nouvelles installations financées pour 3,216 M€
  - 4 réabondements sous forme de subvention pour 1,154 M€
  - 3 réabondements sous forme **d'avance remboursable** pour 1,588 M€
- 1,5M de tonnes traitées en méthanisation

#### CONTACT PRESSE :

Anne-Claire LOAËC - Tel : 02 99 65 05 47 - Port : 06 30 85 32 11 – [ac.loaec@agence-release.com](mailto:ac.loaec@agence-release.com)

### III- Maintenir le développement de la production de chaleur renouvelable

→ Budget alloué : 5 M€

- Structurer les différentes filières (bois énergie, solaire thermique, réseaux de chaleur...)

L'ADEME Bretagne accompagne les différentes filières productrices de chaleur renouvelable susceptibles d'être financées par le Fonds Chaleur. Géré par l'ADEME depuis 2009, le Fonds Chaleur participe au développement de la production renouvelable de chaleur. Il est destiné à l'habitat collectif, aux collectivités et aux entreprises. Il s'agit d'un outil essentiel pour atteindre 23 % d'EnR en 2020 et réduire la facture énergétique et les émissions de CO<sub>2</sub>.

#### Les énergies renouvelables en Bretagne (2013)

- 6 693 GWH
- 8,3 % de la consommation finale d'énergie

#### CHALEUR FATALE

Production de chaleur dérivée d'un site de production, qui n'en constitue pas l'objet premier, la chaleur fatale concerne de nombreux établissements. Le premier appel à projets (AAP) lancé par l'ADEME Bretagne a permis de retenir **13 projets pour un accompagnement global de 238 683 €**.

#### CHALEUR RENOUVELABLE EN BRETAGNE :

- 4 485 GWH en 2013
- 5,56 % de la consommation régionale
- 67 % des renouvelables
- 91 % = bois énergie

#### CHAUFFERIES BOIS EN BRETAGNE

379 chaufferies au bois en Bretagne à fin 2014

Puissance cumulée : 285 MW<sub>th</sub> et 10 MW<sub>é</sub> (chaufferie de Rennes)  
par rapport à 2013 : + 40 chaufferies et + 16,4 MW thermiques.

420 000 tonnes de bois environ consommés en 2014, soit 1280 GWh d'énergie primaire  
par rapport à 2013 : + 81 500 et + 330 GWh tonnes supplémentaires

#### SOLAIRE THERMIQUE

Fin 2013, on dénombrait en Bretagne 350 installations collectives cumulant 10 500 m<sup>2</sup> de surface de capteurs, pour une production de 4,8 GWh/an. Pour soutenir le développement des installations collectives, l'ADEME a lancé, en 2014, un AAP solaire thermique, qui a permis de sélectionner 9 nouveaux projets pour un montant global de 63 165 €.

Solaire thermique : 6 dossiers en 2015 + installations agricoles

#### CONTACT PRESSE :

Anne-Claire LOAËC - Tel : 02 99 65 05 47 - Port : 06 30 85 32 11 – [ac.loaec@agence-release.com](mailto:ac.loaec@agence-release.com)

## RESEAUX DE CHALEUR

40 projets de réseaux de chaleur ont été financés en Bretagne dans le cadre du Fonds chaleur, de 2009 à 2014 soit près de 100 km de réseau.

## GEOOTHERMIE

2014 a permis l'accompagnement de 5 nouvelles installations, représentant une production de 50 TEP/an.

// MISE EN APPLICATION DU RESEAU CHALEUR //

### **Brest Métropole invente le stockage thermique relié au réseau chaleur urbain**

Pour optimiser le réseau de chaleur urbain, Brest Métropole construit un « stockage d'énergie » sur le campus du Bouguen. Le but est de pouvoir répondre aux pointes d'appel de puissance, qui ont généralement lieu le matin ou après le week-end, lorsque les abonnés remettent en route le chauffage. Mis en service en 2016, ce vaste réservoir de chaleur sera le premier ouvrage de ce type en France. Cela permettra de réduire de 12 700 tonnes de CO2 sur 20 ans les émissions de la métropole.

*Coût du projet (prévisionnel) ; 1,5 M€ dont 350 000 € financés l'ADEME au titre du Fond de chaleur pour le développement des énergies renouvelables.*

### **Production d'eau chaude et d'électricité en valorisant les rejets de CO2. Première installation de ce type en Bretagne**

Pour produire des tomates sous serres, la société **Gouennou** Frères à Plougastel-Daoulas (29) chauffent ses serres par une chaudière bois et une cogénération gaz naturel. Le CO2 étant un facteur limitant pour la photosynthèse, ils utilisent du CO2 liquide dans leurs cultures pour y pallier. Actuellement, ils achètent du CO2 liquide alors que, dans le même temps, leurs chaufferies en rejettent dans l'atmosphère. Fort de ce constat, ils préparent un investissement pour capter 24h/24h le CO2 sortant des équipements de chauffage, pour alimenter leurs serres et celles d'autres producteurs. L'objectif : réduire le rejet à l'atmosphère de 15000 T de CO2 par an, ainsi que les émissions liées au transport du CO2 liquide aujourd'hui livrées par camions de Normandie.

## CONTACT PRESSE :

Anne-Claire LOAËC - Tel : 02 99 65 05 47 - Port : 06 30 85 32 11 – [ac.loaec@agence-release.com](mailto:ac.loaec@agence-release.com)

## // Un engagement actif auprès du territoire et de ses acteurs économiques

L'implication de l'ADEME Bretagne dans la conduite de la transition énergétique de la société bretonne passe par une présence active auprès des acteurs économiques et des collectivités du territoire.

### I- Des démarches intégrées au territoire

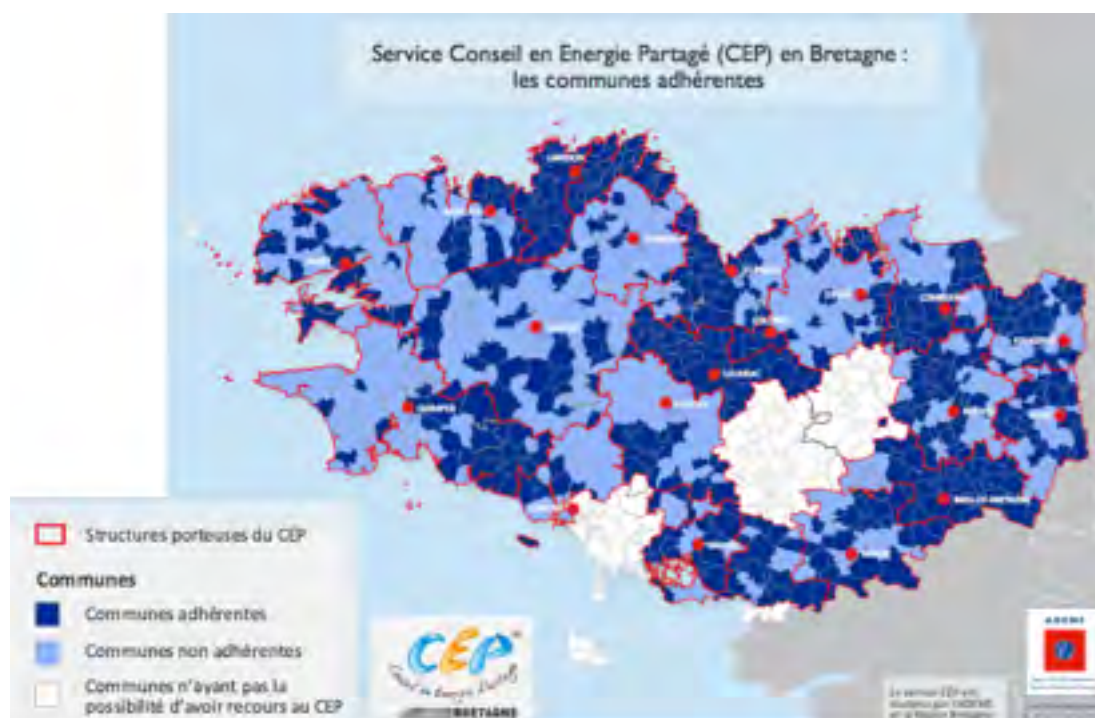
L'ADEME Bretagne à travers les actions mises en place par la région et les collectivités a pour objectif de fédérer les différents acteurs locaux autour d'initiatives tels que l'opération « Trak O'Watt » pour sensibiliser les citoyens aux économies d'énergie, le conseil en énergie partagé (CEP) pour aider à la gestion des bâtiments communaux, les politiques d'urbanisme et d'aménagement vers un développement durable des territoires.

#### ▪ CEP Conseil en Énergie Partagé

Face aux défis énergétique et climatique, le « **Conseil en énergie partagé** » ou CEP apporte aux collectivités un **service de proximité dédié à la maîtrise des consommations et dépenses énergétiques de leur patrimoine communal**.

En Bretagne, plus de 600 communes font des économies d'énergie grâce au service CEP assuré par **un réseau composé de 38 conseillers**.

Ce réseau breton a été créé par l'ADEME et la Région, ce qui **garantit une professionnalisation et des échanges d'expériences**.



#### CONTACT PRESSE :

Anne-Claire LOAËC - Tel : 02 99 65 05 47 - Port : 06 30 85 32 11 – [ac.loaec@agence-release.com](mailto:ac.loaec@agence-release.com)

▪ **Les politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire, des leviers du développement durable des territoires**

Depuis une dizaine d'années, l'**ADEME Bretagne a accompagné plus de 90 collectivités dans la prise en compte des enjeux environnementaux et de développement durable** dans des opérations d'aménagement, documents de planification ou études stratégiques, au travers du dispositif Approche environnementale de l'urbanisme (AEU@).

La prise en compte des enjeux s'est répandue dans des territoires de plus en plus nombreux.

**L'accompagnement technique et financier des maîtres d'ouvrage est aujourd'hui porté par de nombreux acteurs :**

- **l'Établissement public foncier de Bretagne (EPF) accompagne** les collectivités dans l'élaboration de référentiels fonciers et d'études de renouvellement urbain ;
- **les services de l'État**, les CAUE, les Agences d'urbanisme peuvent accompagner les porteurs de projets ;
- **des associations** qui accompagnent les collectivités dans leurs projets (Bruded...).

L'ADEME Bretagne concentre son action avec ses partenaires régionaux sur l'accompagnement financier à titre expérimental des collectivités travaillant avec l'EPF sur la revitalisation des centres-bourgs et la prise en compte des enjeux énergie/climat dans l'élaboration et le suivi des Schémas de cohérence territoriale (SCOT).

**Les AEU en quelques chiffres...**

Une centaine d'AEU@ réalisée en Bretagne ! **Ce chiffre fait de la région Bretagne une des plus dynamiques en la matière.** Depuis 2009, ces AEU s'appuient sur des dispositifs d'animation autour des enjeux de développement durable du projet.



## II- Des partenariats actifs avec les acteurs économiques

### ▪ La charte « objectif CO<sub>2</sub>, les transporteurs s'engagent »



La démarche Objectif CO<sub>2</sub> offre aux entreprises un cadre méthodologique (fiches actions, outil de suivi) et une reconnaissance de leur engagement en faveur du développement durable. **En cinq ans d'existence, cette charte a mobilisé près d'un millier de transporteurs de marchandises et une centaine de transporteurs de voyageurs**, ce qui représente près de 100 000 véhicules impliqués, soit 18 % du transport routier.

Les transporteurs s'engagent sur une période de trois ans à réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub>. A l'issue de cette première période de trois ans, une majorité des transporteurs engagés depuis 2008 ont souhaité se ré-engager, preuve de leur intérêt pour la démarche.

L'ADEME et la DREAL travaillent ensemble, aux côtés des fédérations régionales de transport pour convaincre et accompagner les entreprises bretonnes.

En Bretagne, 89 entreprises se sont engagées dans cette démarche. Cela représente environ 8600 conducteurs et 7 100 véhicules.

Dans le prolongement, le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, l'ADEME et l'Association des Utilisateurs de Transport de Frêt ont lancé le 20 mai 2015, à l'occasion du sommet mondial Business & Climate à l'Unesco, la convention « FRET21 - Les chargeurs s'engagent ». Une démarche qui vise à réduire l'impact du transport de marchandises sur le climat. Neuf entreprises « chargeurs » se sont ainsi engagées à réduire, sur une période de trois ans, les émissions de CO<sub>2</sub> générées par le transport de leurs produits. Parmi les « chargeurs » engagés, l'on peut citer l'entreprise bretonne Hénaff.

D'ici 2020, l'objectif de cette convention est de réunir 1 000 entreprises, quelles que soient leur taille et leurs activités. L'ambition est d'économiser 0,4 million tonnes de CO<sub>2</sub> et de ramener ainsi les émissions des transports au niveau de 1990.

### ▪ Voyager en Bretagne sans MA voiture



En matière de tourisme, le déplacement en voiture individuelle est aujourd'hui une réalité : 82% des français se déplacent avec leur propre véhicule pour se rendre sur leur lieu de vacances, tandis que seuls 13,5 % d'entre eux utilisent le train.

L'ADEME Bretagne, en partenariat avec le Comité régional du tourisme, ont lancé le programme « Voyager en Bretagne sans MA voiture ». Un projet ambitieux pour promouvoir une autre façon de profiter des vacances sans voiture. L'occasion d'éditer un guide, original et pratique « En Bretagne sans ma voiture, exemples à suivre ». **Aujourd'hui, dix hébergements proposent une idée de séjour avec pour objectif de généraliser ce dispositif.**

Chaque offre est détaillée et accompagnée de nombreuses astuces pratiques à retrouver dans le guide « Voyager en Bretagne sans MA voiture » disponible sur le site : [www.voyagez-responsable.com](http://www.voyagez-responsable.com)

#### CONTACT PRESSE :

Anne-Claire LOAËC - Tel : 02 99 65 05 47 - Port : 06 30 85 32 11 – [ac.loaec@agence-release.com](mailto:ac.loaec@agence-release.com)

## ▪ Focus sur le pacte électrique breton

En 2010, au regard des évolutions de la consommation électrique de la région, et dans un contexte de péninsule électrique, l'Etat, l'ADEME et le Conseil Régional ont élaboré le Pacte électrique breton qui vise à maîtriser la demande électrique, à conforter les moyens de production renouvelables et à sécuriser la desserte électrique de la région. A horizon 2020, l'enjeu est d'amener la Bretagne vers un réseau électrique sécurisé et décarboné.

Le Pacte électrique breton vise une baisse de la consommation de 1 200 GWh, générée par des actions de soutien ou d'incitation aux pratiques économes. En 2013 a été réalisée une évaluation de la portée des actions déjà engagées à cette échéance de 2020. Il apparaît que les efforts actuels et à venir permettent d'espérer une économie de 800 GWh, soit les 2/3 de l'objectif visé. On observe ainsi un retard dans la mise en œuvre des actions, et l'impérieuse nécessité d'accroître l'effort pour atteindre l'objectif.

### MAITRISE DE LA DEMANDE D'ELECTRICITE : AGIR AVEC LES ENTREPRISES DE TOUS LES SECTEURS

L'ADEME Bretagne met en place de nombreuses actions et programmes parmi lesquels on peut citer :

- Le **programme éco-énergie lait** qui vise à encourager l'équipement des élevages laitiers en pré-refroidisseurs de lait et en récupérateurs de chaleur sur les tanks à lait.
- Un appel à projets **MDE dans l'industrie** aide les entreprises à investir dans des équipements ou des procédés exemplaires quant aux économies d'électricité réalisées.
- L'opération **« commerçants éclairés »** propose à 180 commerces un pré-diagnostic de leur éclairage, et les accompagne dans le choix des travaux à effectuer.



### PREFIGURER LE RESEAU ELECTRIQUE DE DEMAIN

La multiplicité des lieux de production et l'apport des technologies de communication font que l'architecture globale des réseaux électriques est en pleine évolution. A ce titre, et en lien avec la feuille de route "Réseaux électriques intelligents" animée par Bretagne développement innovation, l'ADEME soutient deux projets en Bretagne, lauréats au titre des Investissements d'Avenir :

- le projet SOLENN à Lorient vise à développer et tester auprès d'un échantillon d'habitants de Lorient Agglomération, des solutions de mise à disposition de données électriques individuelles ou collectives issues du système de comptage communicant - compteur Linky - déployé auprès de 10 000 ménages. L'objectif est également de proposer aux collectivités des outils évolutifs permettant une meilleure connaissance des caractéristiques énergétiques du territoire. Pour le réseau, le projet cherche à fournir une alternative au délestage en cas de contrainte sur le système électrique.

#### CONTACT PRESSE :

Anne-Claire LOAËC - Tel : 02 99 65 05 47 - Port : 06 30 85 32 11 – [ac.loaec@agence-release.com](mailto:ac.loaec@agence-release.com)

- le projet UNITE à Berrien (29) met en place, sur une carrière de kaolin en fin d'exploitation dotée de deux plans d'eau à altitude différente, un système de stockage de type micro-STEP (station de transfert d'énergie par pompage). L'énergie nécessaire pour le pompage sera fournie partiellement par un parc photovoltaïque. Les objectifs du projet sont de développer des modes de pilotage du site (phasage du stockage-destockage) pour valoriser au mieux les capacités de stockage.

L'ADEME Bretagne propose également un appel à projets intitulé "EnR dynamiques" qui vise à encourager la mutualisation entre plusieurs bâtiments de la consommation de l'électricité renouvelable produite localement. Une première installation voit le jour sur l'île de Sein, portée par Habitat 29 sur des logements locatifs.

### LES ENERGIES MARINES RENOUVELABLES, UNE PRIORITE POUR LA BRETAGNE

La Région Bretagne fait preuve d'un engagement fort pour le développement des Energies Marines Renouvelables (EMR) sur son territoire, un atout majeur pour celle-ci avec ses 2 730 km de côtes, la moitié du littoral français. La Bretagne, à travers le Pacte électrique breton s'engage à porter à 3 600 MW la production d'énergies marines renouvelables d'ici 2020.

Avec un potentiel de 3 000 chercheurs, **la Bretagne concentre à elle seule 50 % des compétences nationales en R&D maritime et se positionne de ce fait au premier rang des régions françaises.**

Cette impulsion s'appuie sur une dynamique de R&D générée par un réseau d'acteurs, publics et privés. Une dizaine de projets collaboratifs et innovants ont été labellisés par le Pôle Mer Bretagne, et trois ont été retenus dans le cadre des Investissements d'avenir en partenariat avec l'ADEME Bretagne (Sabella, Winflo, et Orca). Par ailleurs, toujours dans le cadre des Investissements d'avenir, la Bretagne a obtenu l'implantation de l'Institut d'Excellence France d'Énergies Marines à Brest. Aujourd'hui, la région compte plus de 200 entreprises bretonnes identifiées comme disposant de compétences en lien avec les énergies marines renouvelables (développement de technologies, de capacité de fabrication, etc.) et représentant ainsi plus de 18 000 salariés.

Parallèlement, la région en partenariat avec l'ADEME Bretagne diversifie son offre portuaire en s'équipant progressivement de sites d'expérimentations du type : éolien flottant et hydroléon, de fermes pilotes, de fermes de production et d'un pôle de compétitivité. L'ADEME Bretagne joue un rôle d'intermédiaire entre les différents acteurs privés et publics afin de favoriser les actions collectives et structurantes, que ce soit sur les aspects à la fois industriel, d'infrastructure ou de formation (conduite de projets éoliens).

#### CONTACT PRESSE :

Anne-Claire LOAËC - Tel : 02 99 65 05 47 - Port : 06 30 85 32 11 – [ac.loaec@agence-release.com](mailto:ac.loaec@agence-release.com)



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie

DIRECTION RÉGIONALE  
BRETAGNE

## Un nouveau dispositif d'aides financières

Afin d'accompagner la transition écologique et énergétique en France, l'ADEME s'est dotée en 2015 d'une nouvelle organisation de ses aides financières à destination des entreprises, collectivités, organismes de recherche et structures relais de mobilisation : associations, organisations professionnelles, chambres consulaires...

>> Plus d'infos sur le site de l'ADEME Bretagne :

<http://www.bretagne.ademe.fr/aides-financieres>

### CONTACT PRESSE :

Anne-Claire LOAËC - Tel : 02 99 65 05 47 - Port : 06 30 85 32 11 – [ac.loaec@agence-release.com](mailto:ac.loaec@agence-release.com)

## // SENSIBILISATION, FORMATION ET PARTAGE D'EXPERTISES

Pour accompagner la transition énergétique l'ADEME Bretagne s'est dotée de nouveaux outils de sensibilisation et de communication afin de maintenir l'effort de formation et d'accompagnement par des structures dédiées. Les formations proposées s'adressent à tous professionnels qu'ils travaillent en entreprises, bureaux d'études, collectivités ou associations.

### I- Les modules de formation



L'ADEME Bretagne propose des formations professionnelles aux entreprises, associations et collectivités afin de les accompagner dans la mise en place d'outils et de méthodes durables.

« Les modules de formation proposés par l'ADEME Bretagne sont animés par des professionnels, des formateurs-consultants en lien permanent avec le terrain. Le contenu des formations est régulièrement mis à jour pour tenir compte de l'actualité et des problématiques qui en découlent. D'une durée d'une journée à trois jours, les participants sont confrontés à une mise en situation, à la diffusion d'outils et de méthodes », explique **Laurence Ferrette**, chargée des formations à l'ADEME Bretagne.

Pour l'année 2015, l'ADEME Bretagne a mis en place deux nouvelles thématiques : priorité sur les modules nouveaux élus et actualisation du dispositif déchets. A caractère opérationnel les formations bénéficient d'une triple expertise technique : celle des chargés de projets, des spécialistes d'ingénierie pédagogique et d'ingénieurs ADEME à la pointe des connaissances techniques et territoriales sur leurs sujets respectifs.

**Au total 70 sessions de formation ont été organisées sur 2015 soit 800 professionnels formés aux énergies renouvelables, à l'économie circulaire, l'éco-tourisme, la mobilité, le bâtiment, etc.**

### II- Guide et lettre d'information pour sensibiliser les professionnels et le grand public

L'ADEME Bretagne souhaite s'engager d'avantage à travers un plan de communication régional ambitieux par le déploiement de nouveaux outils en 2014. Pour accompagner les actions mises en œuvre et sensibiliser tous les publics tout en étant cohérent avec la logique de défense de l'environnement par la réduction de support papier, l'ADEME Bretagne a remplacé sa lettre d'information papier par deux E-lettres à destination des professionnels et des institutionnels, dont une spécifique sur l'économie circulaire.

#### CONTACT PRESSE :

Anne-Claire LOAËC - Tel : 02 99 65 05 47 - Port : 06 30 85 32 11 – [ac.loaec@agence-release.com](mailto:ac.loaec@agence-release.com)

### ▪ **ricochets, la lettre spécialisée sur l'économie circulaire en Bretagne**

Diffusée trimestriellement, elle met l'accent sur des démarches de production durable, de consommation responsable et de gestion/valorisation des déchets, conduites en Bretagne. A retrouver les chiffres-clés et repères d'information spécifiques, ainsi que les sessions de formation ad'hoc.

### ▪ **ADEME & Vous en Bretagne : actualité et temps forts du moment**

Le site internet « ADEME & Vous en Bretagne », lancé en mai dernier, a pour vocation de référencer les actualités de l'ADEME Bretagne, les chiffres-clés, les manifestations, les publications, et les appels à projets régionaux en cours.

Avec ce nouvel espace conçu comme un centre de ressources, les professionnels pourront y retrouver :

- l'agenda,
- les formations en région,
- les e-lettres accompagnées des dossiers de fond,
- les appels à projets régionaux.

L'ADEME Bretagne contribue également à la publication de guides de référence et chiffres-clés sur les thèmes Energie/Climat et Gestion/Valorisation des déchets.

DEPUIS, LE 15 OCTOBRE 2015, L'ADEME BRETAGNE DISPOSE D'UN TOUT NIVEAU SITE INTERNET : **nouvelles rubriques, meilleure ergonomie... Le découvrir : <http://bretagne.ademe.fr/>**



#### CONTACT PRESSE :

Anne-Claire LOAËC - Tel : 02 99 65 05 47 - Port : 06 30 85 32 11 – [ac.loaec@agence-release.com](mailto:ac.loaec@agence-release.com)